

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur

ÉTAT – Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire

Personne habilitée à donner les renseignements

La Cheffe du Bureau Prévention des Risques – DDT 43
13, rue des Moulins – CS 60350 - 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA) - Ordonnateur

Le Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Loire

Comptable public assignataire

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy-de-Dôme
2 rue G. Morel – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet du marché

Prestations intellectuelles – Dossier de définition et mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation d'insonorisation de façades sur la RN 88 et la RN 102 dans le département de la Haute-Loire.

Remise des offres

Date et heure limites de réception : **le vendredi 10 juillet 2026 à 17h00**

Marché sur procédure adaptée passé en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP et sous la forme d'un marché à tranches optionnelles tel que défini aux articles R2113-4 à R2113-6 du CCP.

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Montant TTC

Code CPV principal

71335000

Dans tout ce document, le Code de la Commande Publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE 1 - CONTRACTANTS

☐ Je soussigné,

Nom et prénom :																			
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :																			
Domicilié à :																			
Tel. :										Fax :									
Courriel :																			
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)																			
Au capital de :																			
Ayant son siège à :																			
Tel. :										Fax :									
Courriel :																			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :																			
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :																			

☐ Nous soussignés,

Cotraitant 1																			
Nom et prénom :																			
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :																			
Domicilié à :																			
Tel. :										Fax :									
Courriel :																			
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)																			
Au capital de :																			
Ayant son siège à :																			
Tel. :										Fax :									
Courriel :																			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :																			
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :																			

Cotraitant <u> </u>	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant <u> </u>	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° DDT43-BPR-2026-05-001 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve,

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement,

à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1.1.7.1 à 5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

La durée de validité de l'offre présentée est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du présent AE.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS ET PRIX

2.1 - Montant de l'offre

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale. Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.2 du CCAP.

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Évaluation des prestations

Le montant des prestations tel qu'il résulte du Détail Estimatif est :

- Montant hors TVA :
- TVA au taux de %, soit
- Montant TVA incluse (1) :

Arrêté en lettres à

Décomposition en tranches

Tranche	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Ferme			
Optionnelle 1			
Total du marché			

Tranche :
(Renseigner une page par tranche donnant lieu à sous-traitance)

2.2 - Montant sous-traité

2.2.1 Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3 - DÉLAI D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

3.1 - Délais limites de notification de la tranche optionnelle

Le délai limite d'affermissement de la tranche optionnelle est de 24 mois à compter de l'origine du délai d'exécution de la tranche ferme. Son démarrage sera lancé par ordre de service.

Cet ordre de service précisera la date de commencement d'exécution de la tranche optionnelle.

Par dérogation à l'article 13.3 du CCAG, en cas de prolongation du délai d'exécution ou de retard dans l'exécution de la tranche ferme, le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est prolongé d'autant.

3.2 - Délai d'exécution

Le délai d'exécution part, par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG, de la date précisée dans l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Ce délai, qui est laissé à l'initiative du titulaire, sera toutefois encadré par les valeurs minimales et maximales suivantes :

- pour la tranche ferme, le délai d'exécution de l'ensemble des phases sera compris entre 6 mois et 12 mois.
- pour la tranche optionnelle, le délai d'exécution sera compris entre 12 mois et 18 mois.

Ce délai est fixé à :

Tranche	Phase	Délai	
Ferme	1		jours / mois
	2		jours / mois
Optionnelle	3		jours / mois

En cas d'affermissement de la tranche optionnelle, le délai d'exécution de la tranche ferme sera prolongé de la durée du délai d'exécution de la tranche optionnelle.

Le délai d'exécution ne comprend pas les phases de validation par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 4 - PAIEMENT – VIREMENT

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.1 du CCAP.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

[illegible]

☐ En cas de groupement solidaire, les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre	
-------------------------------	--

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Au Puy-en-Velay, le :

Date d'effet du marché	
------------------------	--

Reçu notification du marché le :	
----------------------------------	--

Le prestataire / mandataire du groupement :

Reçu le _____ l'avis de réception postal de la notification du marché signé par
le **prestataire / mandataire du groupement** destinataire.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,

Au Puy-en-Velay, le :